

Appel d'offres

VILLE DE MONTRÉAL

Service de la Gestion et de la Planification Immobilière Direction de la gestion des projets immobiliers

Des soumissions, sont demandées et devront être reçues, avant **13 h 30**, à la date ci-dessous, dans les locaux du Service du greffe situés dans l'édifice Lucien-Saulnier, 155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée, Montréal (Québec) H2Y 1B5 pour :

Catégorie : Travaux

Appel d'offres : IMM-15471

Descriptif : Travaux de rénovation du système d'éclairage public et de sécurité, de l'insonorisation, des non-conformités aux normes du bâtiment, ainsi que des travaux de ragréage architectural, dans le bâtiment du Théâtre Outremont.

Date d'ouverture : Mardi 21 janvier 2020

Dépôt de garantie : 10 % de la valeur de la soumission

Renseignements : Pour toute question s'adresser à : immeubles.soumissions@ville.montreal.qc.ca

Documents : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 02 décembre 2019.

Visite supervisée des lieux : N/A. ou Oui, obligatoire :
Si la visite supervisée des lieux est obligatoire, la date limite pour prendre rendez-vous est le 13 décembre 2019 à **13h30**, à l'adresse courriel suivante : immeubles.soumissions@ville.montreal.qc.ca
Les visites auront lieu :
Le 17 décembre 2019 : 08 :00 - 09 :30 - 11 :00 - 13 :00 - 14 :00 - 16 :00
Le 18 décembre 2019 : 15 :00 - 16 :30
Le 20 décembre 2019 : 15 :00 - 16 :30

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux au Service du greffe, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelques natures que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Montréal, le 2 décembre 2019

Le greffier de la Ville,
Yves Saindon, avocat

Journaux de publication : Journal de Montréal X Autre à préciser* : _____

Système à deux enveloppes : oui _____ non X

Autre information utile aux fins du traitement des soumissions ? _____

*Toute publication additionnelle est aux frais du requérant.

Version mars 2019